



ROTHBACH

“Underem Schiewebari”

Journal Communal
Edition 2017



Mairie de Rothbach

19 Rue Principale
67340 ROTHBACH

Tél : 03 88 89 31 40
Fax : 03 88 89 36 09

mairie.rothbach@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 à 12h00
Mardi : 16h00 à 19h00
Mercredi : 9h00 à 12h00
Jeudi : 16h00 à 19h00
Vendredi : 9h00 à 12h00

www.rothbach.alsace

Page Facebook :

Commune de Rothbach

Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis,

Tous mes vœux de bonheur, joie et santé à tous ainsi qu'à vos proches.

Une année nouvelle est entamée, Sans oublier l'année précédente avec son lot de bonheurs et de malheurs, allons de l'avant.

Les chantiers entamés l'année dernière voient arriver leur phase de mise en œuvre. L'éclairage communal qui va passer en LED, la refonte des contrats avec les carrières, sont des opérations demandant une longue préparation avant la partie visible pour le public. La recherche d'un nouvel employé communal en vue du remplacement de l'actuel qui va avoir droit à sa retraite, nouvel employé que vous avez peut-être déjà vu dans la commune, le lancement du plan "accès pour les handicapés" rendu obligatoire par le gouvernement, la transformation du Plan Local d'Urbanisme en PLU Intercommunal, tout cela demande de longues heures de réunions, de préparations et de concertations.

Je compte fermer le site actuel de verre perdu car il y a encore et toujours trop de déchets qui n'ont rien à y faire, de plus en plus de gens de l'extérieur viennent y déposer.

Un lotissement est toujours dans les cartons, mais vu la lourdeur administrative, je ne suis pas encore certain de pouvoir m'y atteler pendant ce mandat. Il y a des priorités qui me sont imposées.

Ce n'est pas pour autant que je vais m'arrêter là. Un village doit vivre et pour vivre, il faut des anciens afin d'avoir des piliers et des fondations mais aussi des jeunes et du sang neuf qui vont transposer ce que l'histoire et l'expérience nous ont appris.

Allons de l'avant et nous gagnerons ensemble.

Le Maire, KLEIN Rémi

Rothbach: Histoire et Traditions

UN PEU D'HISTOIRE

En contrebas d'un rebord gréseux, notre village s'étire le long du « ROTHBACH ».



Selon les classifications fluviales, le « ROTHBACH » est considéré comme un ruisseau. Il prend sa source au Fuchsthal-Wildenguth, traverse plusieurs villages avant de se jeter dans la Moder, juste à l'entrée de La Walck, après un parcours sinueux de 24 km.

Au XII^{ème} siècle déjà, il avait pris une grande importance économique avec l'apparition des premiers moulins et aiguisait la convoitise des seigneurs laïcs ou ecclésiastiques.

Les uns exerçaient le droit de ban sur le ruisseau, le droit de pêche...

Les autres se réservaient le droit exclusif de construire des moulins.

A partir du XVI^{ème} siècle, le "pontnage" (Impôt perçu sur le passage des ponts) assurait une source de revenus très importante et la construction d'écluses permit une meilleure irrigation des terres.

En 1900, il existait encore une association pour la régulation des cours du ROTHBACH et, tout au long de ses méandres, 6 moulins utilisaient son courant.

En amont du village, près de la maison forestière du



Dietztahl, le moulin "Obermühle" ou "Dahnermühle" était déjà mentionné au XV^{ème} siècle. Il fut détruit vers 1790.

La "Niedermühle" datée de 1372, fut détruite pendant la guerre de 30 ans et remplacée en 1685 par la « NEUEMÜHLE » construite sur le canal de dérivation.

Restauré en 1760 et agrandi en 1920, 1942 et 1954, ce moulin est toujours exploité par la famille GERLINGER.

LA MAISON LA PLUS ANCIENNE DU VILLAGE :

Elle est située dans l'impasse du Jardin et date de 1556.

LA COMMUNAUTÉ JUIVE:

Elle a fait partie de la vie locale pendant plus de 200 ans.

Au milieu du XVI^{ème} siècle, la Seigneurie d'OBERBRONN, dont fait partie le village, est autorisée à accueillir



Rothbach: Histoire et Traditions

des Juifs sur son territoire.

A ROTHBACH, la première famille juive est mentionnée en 1692.

Dès lors, suite à une forte immigration en provenance d'Allemagne et d'Europe Centrale, la population juive augmentera constamment pour compter:

une cinquantaine de personnes à l'aube de la Révolution
90 personnes en 1852.

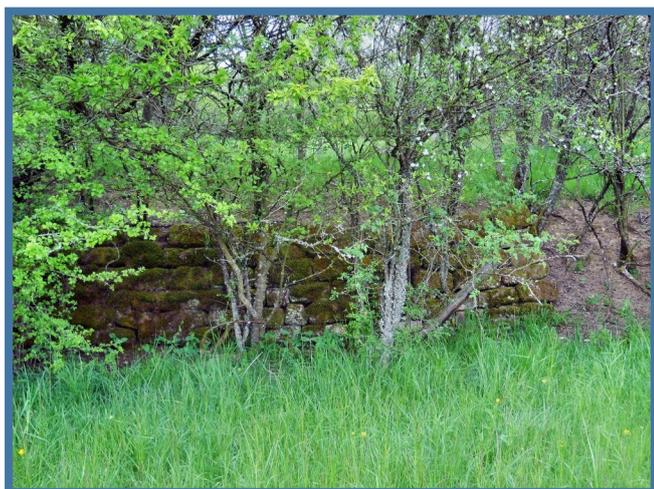
Ce chiffre décroîtra tout au long du XIXème siècle avec une émigration massive vers les Etats Unis.

En 1895, le village ne comptait plus que 5 Israélites.

La communauté disparaîtra totalement au début du XXème siècle.

Son souvenir subsiste notamment à travers le lieu-dit:
« **JUDENKIRCHHOF** ».

Jusqu'au début du XIXème siècle, alors que les cimetières



chrétiens se situaient souvent autour de l'église, les cimetières juifs étaient relégués hors les murs.

Au bord de la route menant au Seelberg, sous le vignoble, l'enclave rectangulaire est facilement repérable.

Selon des sources orales, la communauté juive y enterrait ses morts jusqu'au début du XIXème siècle.

Plus tard, les inhumations devaient se faire au cimetière d'Ettendorf, dans un carré distinct.

Dans les villages, il y a souvent UNE PLACE AVEC UNE HISTOIRE :

En 1989, dans le cadre de la commémoration du Bicentenaire de la Révolution Française, chaque commune de France planta « **UN ARBRE DE LA LIBERTE** ».

Née sous la Révolution, la tradition était un hommage rendu à la devise républicaine : Liberté, Egalité, Fraternité.

Signe d'affranchissement et d'union des citoyens, l'Arbre de



la Liberté devait grandir avec les institutions nouvelles. En général, il était planté dans un endroit fréquenté et apparent d'une localité.

Ainsi, rue Frédéric LIENHARD, près du lavoir, la petite langue de terre au **confluent du ROTHBACH et du canal du moulin** devait accueillir l'Arbre de la Liberté.

Associés à ce temps fort, ce sont les scolaires qui plantèrent le tilleul à grandes feuilles, le 21 mars 1989.



Rothbach: Histoire et Traditions

Le saviez-vous ?

FÊTE NATIONALE

Si le 14 juillet 1789 correspond à la prise de la Bastille, ce n'est qu'en 1880 que le 14 juillet est retenu comme Fête Nationale.

Distribution des petits pains au lait le 13 juillet ;

Nous devons cette coutume à Guillaume II Empereur d'Allemagne, qui jusqu'en 1918, marquait ainsi, pour les enfants, son anniversaire.

La tradition a été conservée en Alsace pour la Fête Nationale Républicaine.

GUERRE 1939/1945



Ancienne mairie

Lorsque le 3 septembre 1939, le tocsin annonçait le début des hostilités, personne ne se doutait qu'à la fin des conflits, un quart des maisons du village serait détruit ou sérieusement endommagé par les nombreux tirs de mortiers et de bombes incendiaires.

En mars 1945, l'incendie du presbytère se propagea notamment aux toits de l'ancien temple et de l'ancienne mairie (située à côté du restaurant).

La commune fut déclarée sinistrée par Arrêté Préfectoral du 11 janvier 1947.

La reconstruction devait s'échelonner sur une dizaine d'années.

Entre temps, certaines familles furent logées dans des bâtiments provisoires financés par le MRU. (Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme).

70 ans après la fin de la guerre, quelques **BARAQUEMENTS** existent toujours.



LES TRADITIONS: Vie religieuse

Baptême : Souvent, à la fin du culte, les enfants se postaient sur le parvis de l'église. Là, ils tendaient les mains pour attraper quelques « Schuehbohne », bonbons en forme de poupons, lancés à la volée par les parrains et marraines. Ces derniers, de leur côté, s'offraient quelques dragées entre eux.

Mariage : Les gens du village remettaient à l'employé communal des petits bouquets de fleurs artificielles pour orner la publication des bans affichés à la mairie.

Souvent, le jour du mariage, on piquait une des fleurs sur le revers du costume ou du corsage des invités qui formaient le cortège.

Dans les années 60, dès que les cloches sonnaient la fin du culte, il arrivait encore que les bambins se précipitent vers la sortie avec un cordon. Ils formaient alors la traditionnelle barrière qui invitait les mariés et les participants à la noce, à jeter quelques pièces de monnaie !

L'apparition des mariés en haut des marches étaient souvent saluée par une série de détonations qui, paraît-il, avait aussi le pouvoir d'éloigner les malheurs.

Enterrement : Avant la prise en charge du cercueil par les entreprises de Pompes Funèbres, c'étaient souvent 4 voisins qui, en un geste de solidarité, emmenaient le défunt sur le corbillard communal.

Pendant que les cloches sonnaient, le cortège, précédé par le porteur de croix, avançait lentement vers le cimetière. Les élèves des grandes classes, libérés des cours pour l'occasion, étaient chargés de porter les couronnes mortuaires.



AU FIL DES JOURS :

A Nouvel An : Les enfants allaient souvent de maison en maison pour présenter leurs vœux. Ils étaient alors récompensés de quelques pièces de monnaie. Les parrains et marraines offraient, de leur côté, un grand Bretzel de 50 à 60 centimètres.

A mardi-gras : Des petits groupes d'enfants déguisés et grimés, sortaient le village de sa torpeur hivernale en déambulant dans les rues. La tradition veut toujours que ce jour-là, tout le monde se régale de « Fastnachtskiechle », ces fameux beignets sucrés !

Le jour de Pâques : La collecte des œufs, souvent colorés avec des pelures d'oignon ou du marc de café, commençait tôt le matin.

Selon les années, la quête était plus ou moins fructueuse car il suffisait d'un coup de froid pour "mettre les poules en grève".

La Fête des Pompiers au mois de juin et **la Fête du village** au mois d'octobre, amenaient avec elles les attractions foraines ! Des stands de confiseries et de tir s'installaient alors rue Principale, en face du restaurant « A l'Arbre Vert ». A côté d'eux, un manège faisait la joie des petits endimanchés. Qui ne se souvient pas du « Tzepfel » qui, au bout d'une corde virevoltait au-dessus de leurs têtes? Celui qui le « chopait » refaisait un tour sans payer.....

A midi, le repas réunissait souvent parents et amis. Sur la nappe blanche était disposée la vaisselle des grands jours (S'Loux service) sortie du fond du buffet ! Le repas de fête remplaçait avantagement la choucroute des dimanches ordinaires. Après les îles flottantes (Schneballecreme), la « Quetschetar » et le biscuit, la musique invitait au bal !

Le « **Messti** » n'était pas réservé uniquement aux « Röthbächer ». De nombreux amateurs de festivités rejoignaient le village. L'alcool aidant, il arrivait que des rixes éclataient entre autochtones et habitants des environs .

AUTRES SCÈNES D'ANTAN QUI ANIMAIENT NOS RUES :

Au début du siècle, dans les communes rurales, les communications se faisaient uniquement par **l'appariteur** (de Wächter). C'est lui qui lisait les arrêtés municipaux et qui prévenait du passage des marchands ambulants.

A chaque point stratégique, il secouait sa cloche à manche et commençait son message par le rituel : « ***Es werd bekaunnt gemaucht*** »....Suivaient les informations en dialecte. Dans les années 70, **le "Bibliobus"**, arborant le sigle "Bibliothèque Centrale de Prêt du Bas-Rhin" passait une fois par mois dans le village. On voyait alors des silhouettes familières converger vers la camionnette bleue pour trouver à l'intérieur bon nombre d'ouvrages.



De temps en temps, résonnait dans la rue, la cloche du camion du marchand de vaisselle. C'était **un potier de Soufflenheim** qui proposait: plats, marmites, pichets, cruches en terre cuite de toutes tailles.

Leur fardeau sur l'épaule, **les marchands de tapis**, souvent originaires d'Afrique du Nord, sillonnaient régulièrement le village . **Au passage des chiffonniers**, on entendait crier: « Lumpe, Alt-Isse, Hasebelz ! » (Chiffons, vieille ferraille, peaux de lapins). C'étaient souvent des tziganes sédentaires d'Ingwiller qui passaient collecter.

Certains d'entre eux venaient à vélo, chargés de balais et de paniers de fabrication artisanale, qu'ils proposaient à la vente. **Les marchands de chaussures et le laitier** assuraient eux aussi leur tournée. Parfois, un **mégaphone** faisait le tour du village pour annoncer la venue d'un mini cirque. D'une cour à l'autre, les aboiements des chiens lui répondaient !

Loin des grandes routes et ignoré des voies ferrées, notre village a pendant longtemps plus ou moins vécu en autarcie. On produisait « local » et les 3 épiceries :« S'COOPE, S'GRAMERS un S'HANSE » suffisaient à subvenir aux besoins des habitants. On ne se rendait en bus en ville qu'exceptionnellement.

Les scènes et les modes de vie ont considérablement changé ces 40 dernières années, bouleversant les rapports humains, les mentalités, jusqu'au paysage avec ses étendues remembrées.

Mais, il fait toujours bon vivre à **Rothbach** et :

C'est toujours l'angélus qui porte aux 4 coins du village l'annonce d'une nouvelle matinée et ce sont toujours les mêmes cloches qui continuent de rythmer nos journées.

Travaux

Réalisations 2016

- Main courante escaliers du cimetière	984,96 €
- Main courante escaliers, rue Creuse	6180,00 €
- Marches blocs escaliers, rue Creuse	2855,00 €
- Aménagement entrée parking salle polyvalente	5155,00 €
- Travaux escalier	8058,00 €
- Remplacement convecteurs WC : Ecole rue Creuse	1129,00 €
- Travaux Electriques Salle Polyvalente	2417,00 €
- Remplacements de vitraux à l'église	1539,49 €
- Bois pour réparation pont (lavoir du moulin)	252,00 €
- Cuisine intégrée + chauffe-eau logement du lavoir	3230,00 €
- Columbarium	5410,80 €
- Réfection bancs rue d'Ingwiller	En attente



Entretien de la salle de réunion de la salle polyvalente

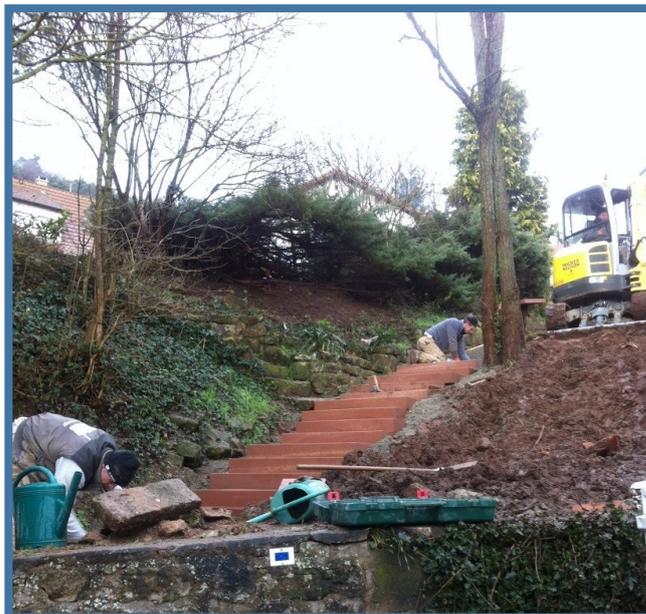
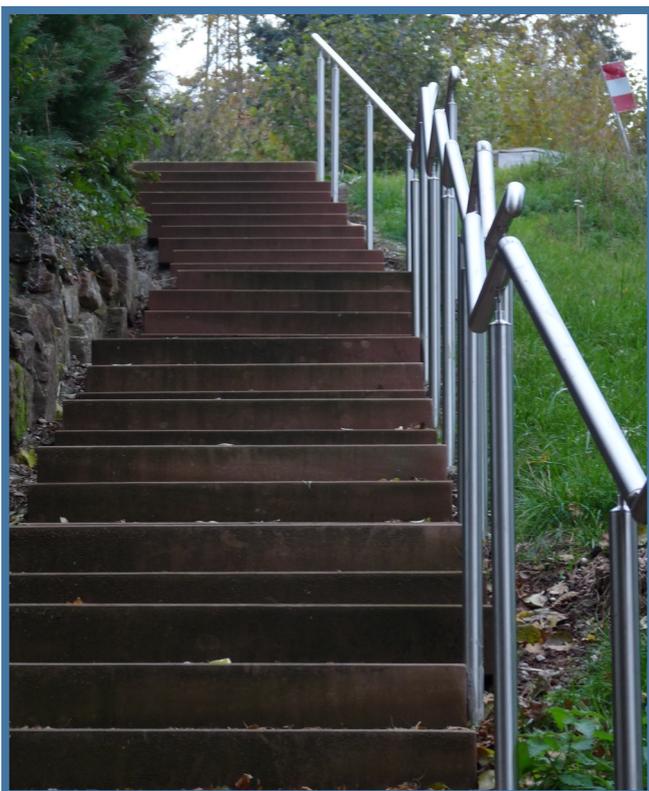
Il reste 1 case de libre dans le columbarium actuel. De ce fait, et afin de pouvoir continuer de proposer ce choix aux familles, le conseil municipal a décidé d'acquérir un nouvel ouvrage.

C'est l'entreprise Meazza de Mundolsheim qui a été retenue. Il s'agit d'un columbarium bi face en grès de Rothbach à 6 cases (portes en granit) pouvant contenir 3 urnes chacune. La case vide de l'actuel columbarium sera attribuée avant l'occupation du nouvel ouvrage.



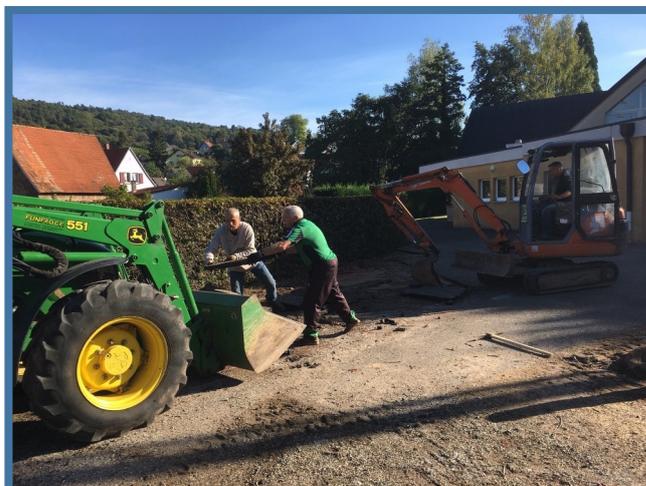
Scalho Colonis biface 6 cases 3 urnes
Réalise en Grès de Vosges et en Rouge Corail

SIMULATION BASÉE SUR DES MODELÉS DÉPOSÉS. TOUTE REPRODUCTION EST INTERDITE
PHOTOMONTAGE NON CONTRACTUEL



Mains courantes et remplacement des marches blocs

Aménagement entrée parking salle polyvalente



Depuis le 1er janvier 2017, un nouveau visage arpente les rues du village. Il s'agit du nouvel ouvrier communal recruté en prévision du remplacement de M. Michel Antin qui fera bientôt valoir ses droits à la retraite.

Christian Loncle, 43 ans, est originaire de Dambach-Neunhoffer. Ce père de trois enfants a déjà exercé diverses activités. Ancien souffleur verrier, artisan maçon, maître-chien, il a également exercé les fonctions d'ouvrier communal à Dambach et est aussi Garde Pompier volontaire.

Il pourra désormais mettre ses compétences et sa polyvalence au service de notre beau village.

Travaux : Nouvel éclairage public

Comme annoncé dans le dernier journal communal, le conseil municipal a décidé de renouveler l'ensemble de l'éclairage public du village. Les travaux de remplacement des lampadaires des rues indiquées ci-dessous et le changement des ampoules des lampadaires les plus récents (rue Principale et rue Frédéric Lienhard), seront échelonnés sur 3 ans.
Coût estimatif de l'ensemble des travaux : 240 000 € (30% subvention, 70% emprunt)

Voici les modèles retenus:



Equipements de faible hauteur proposés pour les axes suivants:
Rue du Pasteur Huser, rue de la Montée, Citée Westerfeld, Cité Belle Vue, rue du Moulin et chemin Grünenwasen

Les caractéristiques:

- Esthétique « style à 4 faces modernisé », sans vitrage
- Luminaire avec une esthétique affirmée, rendant hommage aux plus anciens luminaires en fontes « 4 faces »
- Du fait de sa conception, ce modèle présente un rendu technique tout à fait correct, compte tenu de la largeur de nos voiries et de la distance entre chaque ouvrage

Cet équipement a été récemment installé à Goersdorf, Schnersheim, Hattmatt et Achenheim.

Equipements de grande hauteur proposé pour les axes suivants:

Rue Principale, rue d'Offwiller, rue d'Ingwiller, salle polyvalente, rue du Château, Impasse de la forêt, rue des cerisiers, impasse du jardin, rue des charpentiers, rue Creuse et rue de Bischholtz.

Les caractéristiques :

- Esthétique fonctionnelle
- Luminaire de création très récente
- Ce modèle présente une conception 100% orienté pour l'optimisation de la performance Led et peut être adapté à quasiment toute les situations.

Cet équipement a été récemment installé à Niederbronn, Dossenheim sur Zinsel, Benfeld et Valff



Afin que notre village soit de plus en plus attractif et agréable à vivre , le conseil municipal propose chaque année de nouveaux endroits à fleurir , à transformer ou à embellir .

Cette réussite est avant tout le fruit des soins et de l'entretien régulier de nos ouvriers communaux.

Nous remercions aussi tout particulièrement les villageois qui ont eu l'amabilité d'offrir des auges , des tonneaux.....



Jeu de piste

Il vous emmènera dans les rues du village pour vous faire découvrir ses particularités souvent insolites, seul, en famille ou entre amis.

Partez pour un petit tour, journal communal en main et : laissez-vous guider !

Déjà, au niveau des premières maisons de l'entrée du village, située en « amont du ROTHBACH », on peut relever 2 éléments tout à fait intéressants :



- un ancien pigeonnier, sous une avancée

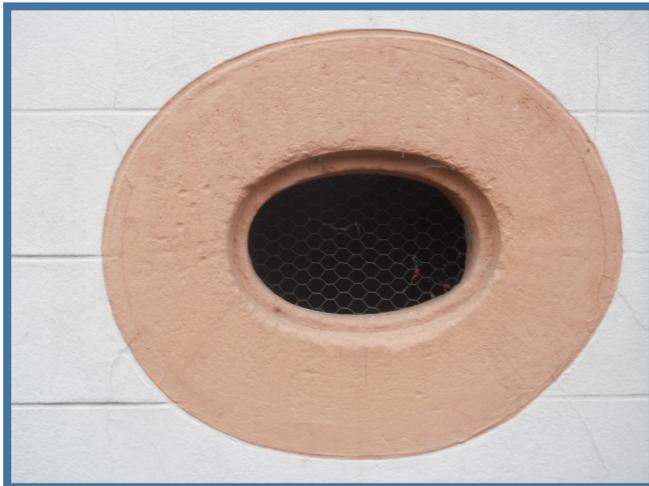


- des volets factices, peints en trompe-l'œil, sur la maison suivante



On continue....

Au 1er carrefour, poursuivre la promenade dans la rue du Château où l'on pourra recenser les habitations avec un **œil de bœuf** (Cette ouverture ronde ou ovale pratiquée à la cave permet de laisser rentrer la lumière du jour. Elle apporte également un minimum d'air, ce qui évite les moisissures.)



Avancer ensuite dans le village pour s'arrêter au carrefour suivant, entre la rue d'Ingwiller et la rue du Château.

Sur une grande bâtisse avec porte cochère, on pourra admirer, gravé dans une plaque de grès :

- un beau cartouche de forgeron



Au carrefour suivant, s'engager dans la rue Principale. Sur la partie inférieure de 1ère maison à gauche, ce sont : **les 3 soupiraux à pierre** coulissante en grès qui retiendront l'attention.



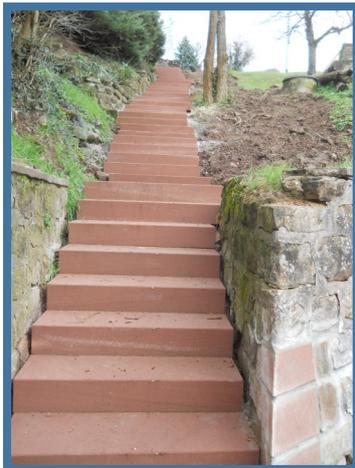
Jeu de piste

Retour à la Guerre de 1870 :

« Après la brusque offensive allemande sur Wissembourg, le Général Mac Mahon, commandant en chef de l'armée française, futur Président de la République, accepte l'idée d'une retraite.

Le 6 août 1870, à la nuit tombante, il pénétra dans notre village avec une grande partie de son armée en empruntant « la Hohl » pour se restaurer rapidement « **en s'Becke** » avant de continuer sur Saverne.

Au bout de la rue Creuse, remonter le nouvel escalier débouchant sur la rue d'Offwiller.



Arrivé en haut, il suffit de lever les yeux pour situer le bâtiment avec cette ouverture particulière. .

Après cette étape, on peut :

Terminer sa balade et revenir sur ses pas, ou :

Poursuivre l'aventure sur quelques centaines de mètres en regagnant ROTHBACH par la nouvelle piste cyclable en contrebas du cimetière d'OFFWILLER (Grossgass) et :

Revenir dans le village par la Cité Westerfeld.

A l'intersection entre la rue du Pasteur Huser et la rue de Bischholtz,



prendre à gauche pour s'arrêter devant le dolmen rappelant l'occupation très ancienne du,« Scheibenberg » qui surplombe le village..



Pour finir, pourquoi ne pas apporter sa pierre à l'édifice ?

Le conseil municipal en Forêt

Le 21 mai 2016, le conseil municipal a effectué une sortie dans la forêt de Rothbach en présence de notre chef de triage ONF Fabrice VALENTIN, assisté de son prédécesseur en retraite, Pierre SCHWARZ. Grâce à leurs explications, nous avons pu mieux comprendre comment la forêt est gérée et quels sont les problèmes à résoudre afin que ce beau patrimoine vert ainsi que la faune et la flore soient au mieux préservés.

Nous avons visité en particulier la parcelle 1, au lieu-dit « Scheibenberg ». Cette parcelle en forte pente qui surplombe le village le long de la rue du Château est traitée comme une forêt de protection : son rôle est de maintenir la terre à sa place et éviter tout risque de glissement de terrain. Grâce à la création d'une piste en 2013, une coupe d'éclaircie a pu être réalisée en automne 2015 et nous espérons une régénération dans les trouées existantes . Ainsi le sol n'est jamais mis à nu, et la forêt joue son rôle de protection.

A la parcelle 5, près de la carrière Rauscher (Hirschthal), nous avons vu un chantier d'élagage sur un peuplement de

douglas de 3 hectares. Ce chantier a été achevé au cours de l'été 2016 par Mr.WILD, entrepreneur de travaux forestiers .

Ces douglas, actuellement âgés de 30 ans environ, ayant une hauteur moyenne de 16 m, produiront grâce à cette opération d'élagage de grosses billes de bois net de nœuds sur 9 à 10 mètres de long dans un siècle !

Le Conseil municipal a ressenti l'utilité de cette tournée en forêt, afin de pouvoir voter annuellement le programme des coupes et des travaux, et du budget forestier.



Nettoyage de printemps

Composteur

Contrairement à l'année dernière, c'est sous une couche de brouillard que la trentaine de bénévoles s'est élancée , munie de gants et de gilets jaunes, sur les routes du ban communal de Rothbach, pour l'Osterputz 2016.

De l'aveu même des participants, à part quelques irréductibles qui jettent par la fenêtre de leur voiture les débris de ce qu'ils consomment en roulant, les citoyens font beaucoup plus attention à l'environnement.

Après une demi-journée de collecte, tous les participants se sont retrouvés autour de l'apéro et du traditionnel barbecue.

Cette opération a été une grande réussite. La commune remercie toutes les personnes qui ont participé à cette journée.



La Communauté de Communes du Pays de Niederbronn propose la vente de composteur en bois de 1m3 fabriqués par les ateliers de l'ESAT de Reichshoffen au prix de 25 euros.

Informations et réservation au siège de la COM COM auprès de DEISZ Grégory au : 0388058686.

Faire du compost c'est :

- **Limiter la quantité d'ordures ménagères**
- **Protéger l'environnement en évitant l'emploi d'engrais chimiques.**



Cérémonie du 11 Novembre

« C'est dans la clairière de Rethondes que, le 11 novembre 1918, à 5h15, les Allemands acceptaient les conditions d'Armistice du Maréchal Foch. (Espace)

Quelques heures plus tard, à 11 Heures, les clairons sonnaient le cessez le feu tout au long de la ligne Maginot, mettant un terme à quatre années d'une guerre terrible.

Au total, dix millions de personnes perdirent leur vie, principalement en Europe, et vingt millions d'autres restèrent invalides ou décédèrent des suites de leurs blessures.

La France qui comptait alors 40 millions d'habitants, perdit 1 million 400 mille militaires et 300 000 civils, auxquels s'ajoutèrent 4 millions de blessés militaires ».

Le Maire Rémi KLEIN, après les salutations d'usage, fit lecture du message du Secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants.

Après le dépôt de gerbe aux pieds du Monument aux Morts, le Maire commanda : « **Aux morts !** ». Aussitôt le clairon joua la Sonnerie aux Morts (Interprétée par Christian HILT depuis plus de 15 ans).

Les personnes présentes étaient ensuite conviées au verre de l'amitié.



Maladie de Lyme

La maladie de Lyme est d'origine infectieuse, elle se transmet par une bactérie appelée Borréliose lors d'une morsure de tique. Le risque maximum est présent du printemps jusque à la fin de l'été en forêt et dans l'herbe. Toutes les tiques ne transmettent pas la maladie mais en Alsace le risque est élevé. **Si elle est décelée en temps elle peut être soignée par un traitement antibiotique.**

Consultez absolument un médecin en cas de :

- ⇒ Si une plaque rouge inflammatoire survient autour de la piqûre.
- ⇒ Si vous êtes enceinte.
- ⇒ Les enfants de moins de 8 ans.
- ⇒ Si la tique reste implantée depuis plus de 36 heures.
- ⇒ Si vous avez plusieurs piqûres.
- ⇒ Si la tique est gorgée de sang au moment de l'extraction.
- ⇒ Si vous suivez un traitement immunosuppresseur.

Symptômes après infection d'une tique porteuse de la maladie :

Il y a différents stades au niveau des symptômes, ils peuvent se manifester seuls ou de manière associée, ce qui complique le diagnostic car il n'y aura plus de trace de piqûre.

La maladie de Lyme se manifeste dans les 3 à 30 jours après la morsure.

Autour de la morsure apparition d'une plaque rouge et inflammatoire.

Douleurs musculaires et articulaires, fatigue anormale, maux de tête, frissons, fièvre, possible ganglions gonflés. En l'absence de traitement la maladie peut causer quelques semaines, mois ou années des douleurs articulaires ou arthrites ainsi que d'autres lésions cutanées et ou cardiaques. Des déficits neurologiques comme des faiblesses musculaires, paralysie ou une méningo-encéphalite chronique.

Comment prévenir :

Portez des vêtements couvrants au niveau des jambes, bras et cou. Mettez des répulsifs (huiles essentielles ou autres produits vendus en pharmacie). Une fois rentrés, inspectez vous, surtout aux endroits où la peau est fine, sans oublier le cuir chevelu.

Si vous décelez une tique, enlevez la à l'aide d'un tire tiques (N'utilisez jamais d'éther, cela entraînerait que la tique lâche encore plus ses bactéries en guise de défense).

Pour plus d'informations, consulter le site ameli.fr



Devoirs du citoyen & Recensement

- ⇒ **Eviter les nuisances sonores intempestives, en particulier le dimanche.**
- ⇒ **Les dépôts sauvages (ordures, déchets, gravats...) sont interdits.**
- ⇒ **Il est interdit de laisser divaguer ses animaux domestiques sur le domaine public.**
- ⇒ **Les chiens doivent être tenus en laisse.**
- ⇒ **Les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections de leurs animaux.**
- ⇒ **Le stationnement permanent sur l'espace public est interdit.**
- ⇒ **Toute l'année, rigoles et trottoirs, doivent être dégagés, balayés et désherbés.**



Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement.

Si l'obligation de se faire recenser à la mairie de domicile demeure pour tout Français âgés de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifié entre le 16ème et le 25ème anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Désormais, entre le 16ème et à la veille du 25ème anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Plan Local d'Urbanisme

C'est lors de sa séance du 17 mai 2011 que le conseil municipal sous la présidence du maire SCHOTT Herbert a décidé de la transformation du Plan d'Occupations des Sols en Plan Local d'Urbanisme.

La procédure légale a été rigoureusement suivie :

- Réunions publiques
- Informations dans les DNA
- Articles dans le bulletin municipal
- Permanences en mairie (registre)
- Réunions des personnes publiques associées

Fin 2013 début 2014 les travaux ont été arrêtés pour cause d'élections, afin de permettre à la nouvelle équipe du maire Rémi KLEIN de prendre connaissance du sujet. Le Plan Local d'Urbanisme a été arrêté lors de la séance du conseil municipal du 23 juin 2015. L'enquête publique s'est tenue du 22 juin au 22 juillet 2016. Le commissaire enquêteur relève dans son rapport rendu le 16 septembre : le dossier soumis à enquête est clair et cohérent, il intègre bien les nouvelles dispositions nationales et régionales et les procédures ont bien été mises en œuvres dans le respect du code de l'urbanisme.

Suite à l'arrêté Préfectoral du 24 octobre 2015, la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn les Bains est désormais compétente en matière de PLU et documents d'urbanisme.

Après l'avis favorable du 29 novembre 2016 de la commune de ROTHBACH, le Conseil Communautaire du Pays de Niederbronn-les-Bains, a approuvé le PLU issu de la révision du POS, lors de sa séance du 12 décembre 2016.

Ce PLU est donc désormais le document de référence en matière d'urbanisme dans notre commune. Le dossier complet est tenu à disposition du public en mairie et au siège de la communauté de communes aux heures d'ouvertures habituelles.

FINANCEMENT :

Coût total : **29 440 €** répartis comme suit :

- ⇒ Subventions 9 135 €
- ⇒ Montant payé par la COM COM 5 375 €,
- ⇒ Restent à charge de la commune 14 930 €.

États Civils - Grands Anniversaires

Naissances :

Anna VOTTE, née à Saverne le 26/04/2016

Elyne, Salomé, Elodie MAGNIEN, née à Schiltigheim le 18/07/2016

Lenny, Jo WOYNAS, né à Haguenau le 14/08/2016

Zoran, Nicolas, Stan MARINKOVIC, né à Haguenau, le 21/08/2016

Jules, Marcel JACOB, né le 09/09/2016 à Haguenau

Décès :

HARTER née KLEIN Jeannette, le 04/01/2016 à Haguenau

MEHL née ROEHRIG Jeanne, Odette, le 16/01/2016 à Oberhausbergen

VOLLMER Werner, Philippe, le 23/01/2016 à Haguenau

TECHEL née WOLFF Marie-Madeleine, le 27/02/2016 à La Wantzenau

HANDWERK née METZ Lydia, le 29/02/2016 à Bouxwiller

PHILIPPS René, le 02/03/2016 à Ingwiller

ENSMINGER François, le 21/05/2016 à Hyères

FROELICH née BERNIUS Gesa-Ava, le 27/08/2016 à Ingwiller

TITL Wenzel, le 22/10/2016 à Haguenau

NUNGE Albert, le 10/11/2016 à Diemeringen

SCHOTT née JUNG Eve, le 16/12/2016 à Rothbach

Grands Anniversaires :

Denise WOLF

80 ans, le 23 février

Yvonne KOELL

85 ans, le 17 Mai

Elsa DANNER

90 ans, le 24 Juillet

Anne-Marie DREHER

80 ans, le 28 Décembre



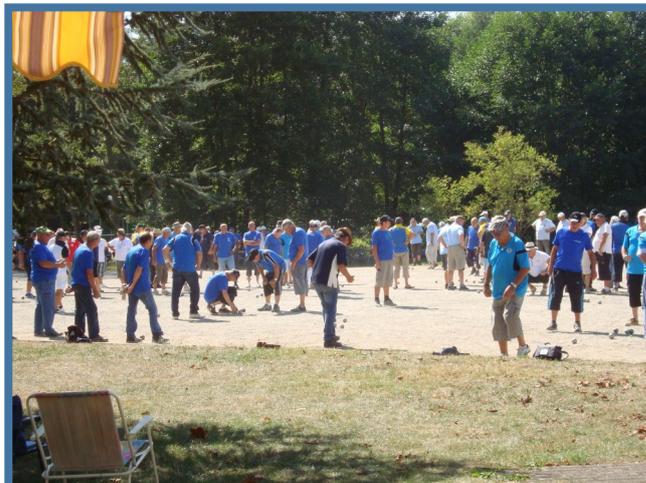
Concours de Pétanques

Le jeudi 1er septembre Rothbach a été envahi de joueurs de pétanque.

93 triplettes de joueurs se sont présentées sur le terrain de Rothbach aux abords de la salle des fêtes. C'est le Club Bouliste de Rothbach qui s'est chargé d'organiser la journée officielle du championnat de pétanque, section retraités. Les joueurs sont venus de tout le nord du Bas-Rhin pour participer à la compétition. M. le Président de la Commission des Vétérans du Bas-Rhin, François Kurtz, a honoré le club local de sa présence. Tous les membres du club étaient présents pour assurer le ravitaillement en boissons diverses, en casse-croûte, en café, en gâteaux préparés par les épouses.

Le concours a débuté à 14h pour se terminer vers 19h30, et après une dernière boisson, tout ce monde est reparti, plus ou moins satisfait de sa performance sportive.

Cette journée, qui a nécessité beaucoup de préparation et d'énergie fut un grand succès selon l'avis des membres du club. Tout le monde est reparti très content et bien fatigué.



140^{ème} Fête des Missions

Cette année, la Paroisse de Rothbach Bischholtz, a organisé sa 140e fête des Missions.

C'est en 1851, sous l'impulsion du pasteur Michel Huser (1811-1881) originaire de Weiterswiller et pasteur à Rothbach de 1844 à 1881 que cette manifestation vit le jour. Tous les lundis de pentecôte, elle attire aujourd'hui encore, grand nombre de gens, aussi bien de la paroisse que des villages voisins. Les recettes sont toujours reversées aux services des Missions Luthériennes.

Pour marquer l'évènement, le conseil presbytéral avait décidé de commencer les festivités dès samedi matin avec l'opération église ouverte : expo, visite de l'église, relais de lecteurs, projection d'un film... étaient à l'ordre du jour, sans oublier l'histoire de notre village, racontée par l'historien local Freddy GUTBUB. Pendant ce temps, le Maire, ses Adjoints et quelques conseillers, proposaient diverses boissons sur le parvis de l'église.

Lundi, la journée commença par un culte avec comme invité M. Christian Albecker, Président de l'Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de Lorraine suivi du repas et de la vente à la salle polyvalente.



L'association Réseau Animation Intercommunale a pour but la mise en œuvre d'une politique d'animation socioculturelle intercommunale concertée des Pays de Niederbronn-les-Bains et du Val de Moder, particulièrement en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.



Dans ce cadre, elle propose des stratégies éducatives à travers des activités socioculturelles, des activités sportives diverses, des activités culturelles, des actions d'animation en partenariat avec les écoles et collèges, des formations aux animateurs, des aides aux associations ainsi que toutes initiatives propres à la réalisation de ses objectifs.



En ce qui concerne l'enfance, des mercredis éducatifs pour les 3 à 11 ans se déroulent 2 fois par mois à la salle polyvalente de Rothbach.

Pour la jeunesse, l'association tient une permanence chaque vendredi soir de 17H à 19H au Local jeunes 24, rue Principale à Rothbach. Lors de ces créneaux, les adolescents se



rencontrent soit pour participer à des soirées ludiques autour de jeux, soit échanger avec leur animateur référent sur des sujets d'actualité qui les préoccupent, soit élaborent des projets. En 2017, le groupe de jeunes souhaite notamment organiser une soirée casino géant, un jeu de capture de drapeau, mais également une activité plébiscitée régulièrement lors des vacances, le fameux stage pêche autour de l'étang de Rothbach qui remporte chaque année un franc succès.

En ce qui concerne la vie locale et les actions transversales pour toute la famille, des animations de rues « Sommer street » (gratuite, sans inscription) ont été proposées devant la salle polyvalente à Rothbach cet été et seront reconduites en 2017 tous les mercredis du mois de juillet de 19H à 21H.

Le mois décembre est lui, consacré à la préparation de Noël. Le programme d'animation se décline avec la fabrication de décorations, la mise en place de la crèche, la



vente de sapins et l'après-midi conviviale de confection et distribution de Bredeles aux personnes âgées du village qui se déroulera cette année le samedi 16 décembre 2016.

Le siège de l'association Réseau Animation Intercommunale se situe aujourd'hui 8, Place de l'hôtel de Ville à Niederbronn-les-Bains. Vous trouverez toute l'actualité des animations de l'association sur le site internet www.reseau-animation.com

Dates 2017 des mercredis éducatifs de RAI :

- ◆ 25 Janvier
- ◆ 08 Février
- ◆ 23 Février
- ◆ 08 Mars
- ◆ 22 Mars
- ◆ 05 Avril
- ◆ 26 Avril
- ◆ 10 Mai
- ◆ 31 Mai
- ◆ 07 Juin
- ◆ 21 Juin

Fête de Noël des Jeunes



Un grand merci à Nadine, Catherine, Marion et aux jeunes qui tous les ans décorent le village à l'occasion des fêtes de Noël.



Fête de Noël des aînés

Galettes des rois

Cette année, les aînés du village étaient à nouveau conviés au traditionnel repas de Noël à la salle polyvalente.

Au menu : un succulent pot au feu.

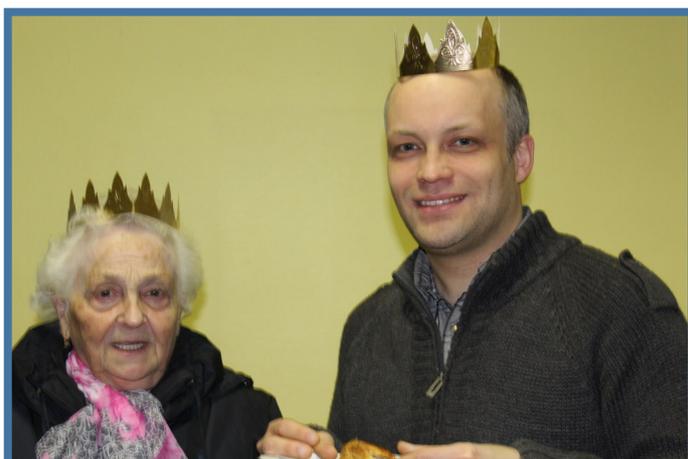
Au courant de l'après-midi, le conseiller départemental Rémy BERTRAND passa saluer l'ensemble des convives.



Lors de la 1ère rencontre des aînés de l'année 2017, les participants purent se régaler d'une bonne salade de pommes de terre avec saucisses « Grumbeeresalad un Werschdle » proposées par la municipalité.

Au dessert gâteaux divers et galettes des Rois. Ci-contre la photo du Couple Royal.

Yvonne KOELL et notre secrétaire de mairie Marc SCHOTT.



Recette: Les Beignets

Ingrédients :

Farine de blé : 700 g
Levure de boulanger : 20 g
2 oeufs
Beurre doux : 80 g
Sucre en poudre : 40 g
Lait ½ écrémé : 15 cl
Eau : 14 cl
Sel fin : 1 pincée
Huile de friture : 1 l



Préparation :

Mettre le beurre à fondre.

Dans un grand saladier, mélanger la farine, le sel et le sucre. Creuser un puits au centre et y verser le lait, l'eau et le beurre, la levure émiettée et les oeufs (on peut aussi au préalable délayer la levure dans l'eau ou le lait tiède). Mélanger le tout à la spatule jusqu'à formation d'une boule de pâte homogène. Pétrir pendant quelques minutes pour que la pâte devienne souple et élastique. Couvrir ensuite d'un linge propre et laisser lever à température ambiante pendant 1 h 30.

Poser la pâte sur un plan de travail légèrement fariné, l'aplatir avec la paume de la main puis l'étaler délicatement avec le rouleau à pâtisserie sur une épaisseur de 1 cm environ. Découper ensuite des disques avec un emporte-pièce de 4 à 5 cm de diamètre. Couvrir d'un linge propre et légèrement humide et laisser lever pendant 30 min à 1 h.

Faire chauffer l'huile : un petit morceau de pâte plongé dedans doit remonter immédiatement sans dorer trop vite. Frire alors les beignets par 3 ou par 4 selon la taille de la friteuse. Dès qu'ils sont dorés d'un côté, les retourner pour cuire l'autre face. Les égoutter ensuite sur des feuilles de papier absorbant.

Avant de servir, les saupoudrer de sucre en poudre ou de sucre glace.

Adapter son logement à l'aide du Conseil Départemental

Génération complices, vers un maintien à domicile dans la simplicité, le confort et la sécurité.

Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible ? C'est accessible grâce aux accompagnements et aux subventions.

Les jeunes volontaires du Service Civique sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Vous avez, ou l'un de vos proches, des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire ou encore pour vous déplacer dans votre logement ? Le Département du Bas-Rhin vous accompagne pour vous aider à trouver une solution adaptée à votre situation et à vos besoins.

Avec la mission « Accompagnement pour le maintien à domicile des seniors », le Département vous propose une visite à domicile, gratuite, par deux jeunes volontaires en service civique, sérieuses et dynamiques, présentes pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier d'aides financières pour des travaux tels que la rénovation de salle de bain, l'accès au logement, l'installation d'un siège-monte escalier, etc. Il s'agit du dispositif PIG « Adapt'Logis 67 » permettant d'adapter votre

logement à vos besoins, et ainsi de garder votre indépendance et de vous épanouir sans contraintes à votre domicile.

N'attendez pas que survienne l'accident qui vous obligera à quitter votre logement. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec nos volontaires : elles sont également susceptibles dans les prochaines semaines de vous contacter directement. Vous aurez l'occasion, enfin, de les rencontrer lors de leurs déplacements.

Contacts

Conseil Départemental du Bas-Rhin – Secteur Habitat : logement@bas-rhin.fr

Les volontaires du Service Civique :

FISCHER Élodie : 03.69.20.73.49

DECK Anaïs : 03.69.33.24.79

Portable : 07.63.43.71.48

Un exemple d'adaptation de logement :



Programme d'amélioration de l'Habitat

Valorisation du patrimoine, amélioration du confort des logements ou réduction de la facture de chauffage ! Ne passez pas à côté, le Conseil Départemental peut peut-être vous aider.

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur et vous souhaitez valoriser votre patrimoine ou améliorer le confort énergétique de votre logement de plus de 15 ans ? Le PIG (*) Rénov'Habitat 67 peut vous apporter des réponses concrètes et vous offrir l'opportunité de réaliser votre projet !

Déjà 1 745 logements réhabilités dans le Bas-Rhin hors Eurométropole de Strasbourg dont 621 sur le territoire des SCoT de l'Alsace du Nord et de la Bande Rhénane Nord entre 2012 et 2016 ! Alors pourquoi pas vous ?

Reconduit jusqu'en 2020, le PIG Rénov'Habitat a pour objectif **d'accompagner financièrement et techniquement** les propriétaires qui engagent des travaux de rénovation de leur logement. Les travaux visés sont plus particulièrement les travaux qui permettent de baisser spectaculairement la facture de chauffage, surtout si le logement est un bien mal isolé construit avant 1975. D'autres travaux sont également financés par le PIG Rénov'Habitat.

Des bureaux d'études sont missionnés gratuitement par le Conseil Départemental pour assister les propriétaires dans toutes les phases de leur projet, du choix des travaux à effectuer au dépôt de la demande de subvention, en passant par l'élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides mobilisables.

Un bureau d'études est présent sur votre territoire. Contactez-le par téléphone ou choisissez de le rencontrer lors d'une permanence :

URBA Conseil

Tel : 03.88.68.37.00 - Mail : urba-concept@wanadoo.fr

Permanences à :

- ⇒ Haguenau : Tous les 1er et 3e mercredis du mois de 13h30 à 15h00 à la maison du Conseil Départemental (3 rue des sœurs, en face de la sous-préfecture)
- ⇒ Bischwiller : Tous les 1er et 3e jeudis du mois de 17h00 à 18h00 à la maison des services (48 rue Clémenceau)
- ⇒ Wissembourg : Tous les 3e mardis du mois de 13h30 à 15h00
- ⇒ Beinheim : Tous les lundis de 09h30 à 11h00 à la Communauté de Commune de la Plaine du Rhin (3. rue Principale)
- ⇒ Lauterbourg : Tous les lundis de 17h00 à 18h00 à la Mairie
- ⇒ Seltz : Tous les 2e et 4e lundis du mois de 13h30 à 15h00 à la Mairie
- ⇒ **Niederbronn-les-Bains : Tous les 2e et 4e jeudis du mois de 17h00 à 18h00 à la communauté de communes (5 Place du Bureau Central)**
- ⇒ Hatten : Tous les 4èmes mardis du mois de 16h30 à 17h30 à la mairie de Hatten

Quelles étapes de votre projet ?

- 1) Contacter l'opérateur avant le commencement des travaux pour vérifier si votre projet est recevable.
- 2) Si votre dossier est recevable, il vous aidera à constituer votre dossier administratif et vous donnera les informations générales sur le dispositif
- 3) Un spécialiste (thermicien, ergothérapeute) se présente à votre domicile pour évaluer avec vous les travaux à réaliser. Il peut vous accompagner dans la recherche de devis
- 4) L'opérateur vous aide à constituer votre dossier de demande de subvention et à le déposer au Conseil Départemental où votre demande sera étudiée.

(*) PIG : Programme d'Intérêt Général





Le département du Bas-Rhin **informe régulièrement** dans les médias des conditions de circulations sur les routes départementales du Bas-Rhin. Il **définit les niveaux de service** matinal, intensif ou allégé la nuit (voir la carte). L'automobiliste organise son itinéraire, **anticipe les délais** de départ, **s'informe et adopte** le bon réflexe.

Comment réagir sur une route normale ?

Restez prudent, les pneus été sont suffisants, surveiller leur usure.

Comment se déplacer sur une route délicate ?

Soyez vigilant, les pneus hiver sont conseillés, ne pas surestimer leur efficacité sur le verglas.

Sur une route difficile, quel réflexe avoir ?

Préparez votre déplacement, les pneus hiver sont recommandés, il est souhaitable de se munir de chaînes.

Sur une route très difficile, voire impraticable, que faire ?

Ne partez pas !

Etat prévisible de la route en situation hivernale courante

Réseau principal	jour (6h à 20h)	nuit (20h à 6h)
 Service intensif (S1)	Route normale , pouvant devenir délicate	Route délicate , pouvant devenir ponctuellement difficile
 Service allégé la nuit (S2)	Route normale , pouvant devenir délicate	Route délicate , pouvant devenir difficile et le rester

Réseau secondaire	jour (7h à 20h)	nuit (20h à 7h)
 Service matinal (S3)	Route délicate , pouvant devenir difficile	Route pouvant devenir très difficile , et le rester
Itinéraire non représenté Service matinal (S4) après les autres services avec priorité au désenclavement des agglomérations par une route d'accès	Route délicate , pouvant devenir très difficile et le rester sur certains itinéraires	Route pouvant devenir très difficile , et le rester

 Réseau routier national non géré par le Département	Route normale pouvant devenir délicate
---	--

Suivant l'importance de l'itinéraire, l'état de la route dégradée peut persister plusieurs heures après un phénomène de neige ou de verglas.

Attention en cas d'événements inhabituels, vous pourrez rencontrer des conditions de circulation plus défavorables.

Horaires mairie :

Lundi 9h00 à 12h00
Mardi 16h00 à 19h00
Mercredi 9h00 à 12h00
Jeudi 16h00 à 19h00
Vendredi 9h00 à 12h00

Téléphone: 03 88 89 31 40
Email: mairie.rothbach@wanadoo.fr

Le site internet de notre commune est à votre disposition : www.rothbach.alsace
Suivez également la vie de la commune sur notre page Facebook : [Commune de Rothbach](https://www.facebook.com/Commune.de.Rothbach).

N'hésitez pas à aller les consulter, ils sont régulièrement mis à jour, par le secrétaire SCHOTT Marc et FISCHER Florian.

Pour toutes informations et demandes de publications d'informations, d'articles, d'affiches ou de photos, veuillez contacter la Mairie mairie.rothbach@gmail.fr et/ou FISCHER Florian (florian-fischer@outlook.fr).

Autorisation de sortie du territoire:

A compter du 15/01/2017 l'autorisation de sortie du territoire pour mineur est rétabli.

Tout mineur voyageant à l'étranger, sans au moins l'un de ses parents, devra être en possession, des documents suivants :

- Sa carte d'identité ou son passeport valide.
- Un formulaire à retirer en mairie signé par l'un des deux parents.
- La photocopie de la pièce d'identité du parent signataire du formulaire.

Cartes d'identités

Les cartes pour les personnes majeurs, émises du 2 janvier 2004 au 31 décembre 2013, sont valables, 15 ans. Aucune nouvelle carte ne vous sera délivrée, avant expiration de ce délai.

Les cartes, délivrées avant le 18e anniversaire du titulaire restent valable 10 ans.

Taxi Pour Tous

Le service de transport à la demande de la communauté de communes du pays de Niederbronn, fonctionne, du lundi au vendredi de 07h00 à 19h00 et le samedi de 07h00 à 13h00 (sauf jours fériés). Réservation 24h à l'avance au numéro vert 0800 615 766 de 08h00 à 18h00 le samedi jusqu'à 12h00.

Tarifs :

- 3 euros aller simple
- 1 euro sur justificatif pour les moins de 18 ans, APH, demandeurs d'emplois, Bénéficiaires RSA...

Déchetteries intercommunales

- Niederbronn-les-Bains Z.A du Sandholz TEL : 03 88 09 61 90
- Mertzwiller rue des Berges de la Zinsel TEL : 03 88 90 15 49

HORAIRES : 1er octobre au 31 mars du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

1er avril au 30 septembre du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h00 à 17h30

Les élections 2017 :

23 avril 2017 : 1er tour de l'élection présidentielle

7 mai 2017 : 2nd tour de l'élection présidentielle

11 juin 2017 : 1er tour de l'élection législative

18 juin 2017 : 2nd tour de l'élection législative

Un grand MERCI à tous les bénévoles et donateurs qui s'investissent toute l'année pour faire vivre notre village !

Rothbach "Underem Schiewebari" n°2 - Janvier 2017 | Commune de Rothbach |

Directeur de la publication : KLEIN Rémi, Maire | Rédaction : FISCHER Florian, HILT Joëlle, KERN Simone, KLEIN

Pascal, KLEIN Rémi, SCHOTT Marc, SORGIUS Christiane, VOLLMER Jean-Philippe | Coordination : Commission

Communication | Mise en page : FISCHER Florian www.florian-fischer.fr | Crédit Photos: Commission Communication,

Commune de Rothbach | Impression : Action Repro Couleurs - Haguenau - 250 exemplaires.